

## Conseil d'Administration du 11/02/16

Membres présents : cf liste d'émargement ci-dessous

Ordre du jour :

- DGH
- Questions diverses

Approbation du compte rendu du CA précédent :

- 4 abstentions
- 12 oui

### Questions des parents d'élèves

Comment s'organise la formation des professeurs pour la réforme et quel est l'impact immédiat ?

Chaque professeur a 8 journées - c'est-à-dire 48h - de formation sur l'année (parfois par matière, parfois matières mixtes mais pas tous en même temps). Les jours 1 et 2 sont passés. La 3<sup>ème</sup> journée se déroulera au cours du mois de mars, discipline par discipline. Autant de cours ne sont pas assurés devant les élèves ce qui impacte les enseignements. De plus, de nombreuses réunions se font entre professeurs hors temps scolaire.

Lors de ces journées de formation, il y a des ajustements d'emploi du temps pour les élèves afin de faciliter le travail de la vie scolaire et de limiter les « trous » dans la journée des enfants. Néanmoins le collège accueille les élèves, les repas sont servis et facturés comme normalement (la communication sur ce sujet n'a visiblement pas été parfaite).

Où en sont les projets de travaux sur le collège ?

L'enveloppe globale est votée mais la répartition aura lieu fin mars.

Avancement des travaux du gymnase ?

Pas de retard sur les travaux. Le gymnase sera probablement terminé fin mars-début avril. La partie mur d'escalade se fera en avril-mai.

### Présentation de la DGH

Changements principaux par rapport aux années précédentes :

- 26h/élève/semaine (sauf pour les latinistes qui auront une à deux heures en plus)
- Obligation de réserver un créneau de 1h30 entre les cours du matin et ceux de l'après-midi. Conséquence : nous avons 27 créneaux de disponibles pour 26 créneaux élèves à positionner.
- La carte des langues définit pour chaque établissement les langues enseignées. A Jarrie, les trois langues sont maintenues (allemand, italien et espagnol) mais la bi-langue a été supprimée.

- La LV2 se commencent en 5<sup>ème</sup>. 2h30 / année, donc 7h30 en fin de collège, sauf cette année puisque les élèves de 5<sup>ème</sup> de cette année ne vont commencer qu'en 4<sup>ème</sup> et n'auront donc que 5h en fin de collège pour le même programme.
- Nouveautés :
  - Nouveaux programmes dans toutes les disciplines
  - Nouveaux cycles (cycle 3 : CM1-CM2-6<sup>ème</sup> / cycle 4 (5<sup>ème</sup>-4<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup>)
  - Nouveaux socles (5 piliers)
  - Nouveau DNB : 400pts sur les compétences, 100pts sur un oral d'EPI, 100pts sur une épreuve de français-histoire-géographie- éducation morale et civique, 100pts sur une épreuve de mathématiques-sciences.
  - 1h à 2h d'Accompagnement Personnalisé (AP) et 2h à 3h d'Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI). Sur l'ensemble du cycle 4, 6 EPI différents doivent être faits sur les 8 définis.
  - Le maintien du latin est un choix de l'établissement.

**Vote de la DGH :**

- 0 Contre
- 10 Abstentions
- 6 pour

**Vote de la motion :**

- 2 abstentions
- 14 pour

Motion du CA du 11/02/2016 :

A travers leurs représentants élus au Conseil d'Administration, les enseignants, les parents d'élèves, le personnel ATOSS du collège Clos Jouvin de Jarrie protestent non pas contre la répartition de la DGH mais contre :

- la baisse importante des moyens en nombre d'heures mis à disposition du collège de Jarrie. En effet, nous avons pour l'année prochaine le même nombre d'heures poste que cette année, alors que nous aurons non plus 22 mais 23 divisions.
- Des effectifs de classes extrêmement lourds qui ne permettent pas une véritable prise en compte des difficultés de chacun.
- la suppression arbitraire de la classe bi langue, condamnant à terme la diversité des langues enseignées au collège.
- la diminution des heures pour faire des groupes en langue et en sciences mettant en péril l'enseignement pratique de ces disciplines.
- La suppression des heures de latin comme un enseignement à part entière.
- La suppression de 2h30 d'enseignement de LV2 pour les élèves de 5<sup>ème</sup> de cette année dans le cadre du cycle 4.

L'autonomie de l'établissement dans la gestion de la répartition des heures se limite à présent à décider quelles sont les disciplines à sacrifier. Il est extrêmement frustrant et anormal pour une équipe pédagogique, de ne pas pouvoir offrir à tout élève la possibilité d'apprendre dans de bonnes conditions et de ne pas pouvoir assumer pleinement la mission qui est la sienne, de former de futurs citoyens capables d'évoluer dans le monde professionnel.